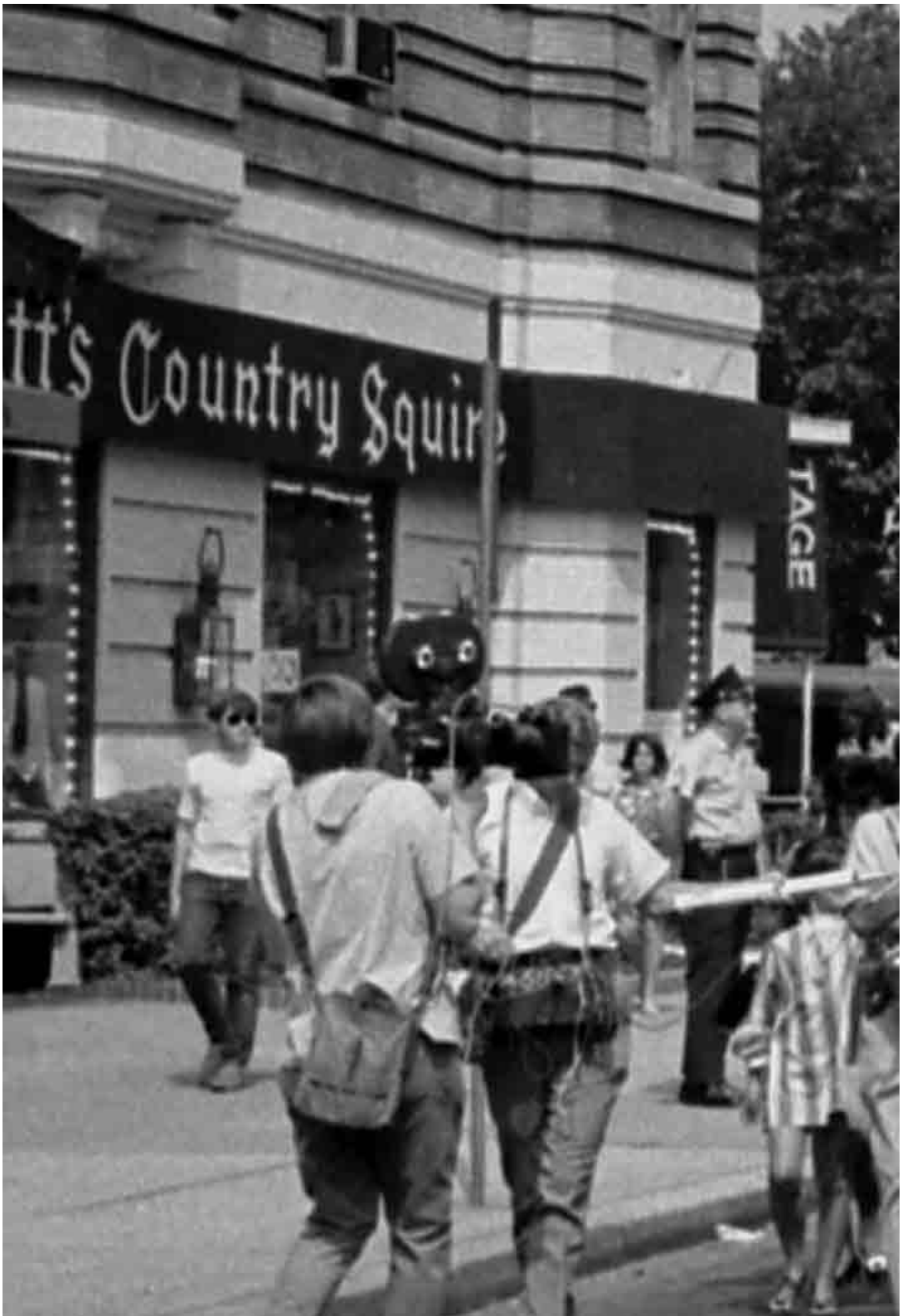


Sabine Jansen : "Mai 68 prépare les grands combats féministes de la décennie suivante"

Publié le 31 mai 2018 – Mis à jour le 12 juin 2020

Dans la foulée des mouvements de contestations des années 1960, et plus particulièrement, à la suite de Mai 68 en France, la deuxième vague du mouvement féministe prend peu à peu forme. Après la conquête de l'égalité politique, la lutte est menée en faveur de la libération des femmes, notamment dans la sphère privée.







© Leffler

Existe-t-il un lien entre résurgence des revendications féministes et les mouvements sociaux des années 1960 ?

Le lien repose sur la contestation de l'autorité, l'aspiration à la liberté et l'opposition à un certain ordre social et moral. Aux États-Unis, les femmes créent, en 1966, le National Organisation for Women (NOW), qui milite contre la guerre du Vietnam. C'est un premier pas. Mais comme les Noirs ou les Gays, les femmes ne sont pas des citoyennes à part entière. Elles ont certes le droit de vote, mais elles sont plus ou moins assujetties toute leur vie, à leur père d'abord, puis à leur mari : peut-on imaginer aujourd'hui qu'une femme, en France, avant la révision du Code civil de 1965, pouvait se voir interdire de travailler par son mari et ne pouvait ouvrir un compte en banque sans son autorisation ! Les tâches ménagères leur sont prioritairement dévolues et certaines formations ou professions leur sont interdites (l'École Polytechnique n'accepte les femmes que depuis 1972).

En réalité, l'émancipation commence avant les événements de 1968 : la création du Planning familial date de 1956 et il se développe au début des années 60, puis il y a, en décembre 1967, la loi Neuwirth qui autorise la pilule contraceptive en France.

Durant les événements de Mai, le rôle des femmes n'est pas particulièrement mis en valeur. Parmi les meneurs de la contestation parisienne, il n'y a pas de femme : on se souvient avant tout de Daniel Cohn-Bendit, Alain Geismar, Alain Krivine... Les mouvements des années 60 nous montrent des femmes davantage spectatrices qu'actrices. Cela s'explique par le traditionnel confinement des femmes dans la sphère privée, mais aussi par l'imprégnation marxiste des mouvements gauchistes, tous plus préoccupés de luttes des classes que de lutte des sexes. Pourtant, en contestant l'autorité patriarcale, en appelant à « jouir sans entraves », les jeunes, en 1968, participent pleinement de la révolution la plus fondamentale des années 60 et 70, qui est aussi la plus silencieuse, celle des mœurs. Il me semble que le roman autobiographique, *Les Samouraïs*, de Julia Kristeva reflète bien le climat de l'époque. Jeune étudiante arrivant de Bulgarie, la psychanalyste souligne la dimension libertaire et contestataire du mouvement. Les revendications féminines et féministes ne sont pas centrales. Pourtant, en prônant la remise en cause de l'ordre établi et des hiérarchies, en valorisant l'individu et son épanouissement, les événements de 1968 préparent de facto les grands combats féministes de la décennie suivante : l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans la famille, l'avortement, le sexe sans la procréation, la réforme du divorce.

«

En contestant l'autorité patriarcale, les jeunes, en 1968, participent pleinement de la révolution des mœurs.

»

Le Mouvement de libération des femmes (MLF) naît en France, en août 1970, lorsque des femmes, dont Christiane de Rochefort, déposent une gerbe à l'Arc de triomphe en hommage à la femme du soldat inconnu. Le slogan d'alors a frappé les esprits : « *Il y a encore plus inconnu que le soldat : sa femme.* » Au même moment, à New York, des femmes font, comme dans *Lysistrata*, la comédie d'Aristophane, la grève du lit. C'est aussi l'année où le gouvernement Chaban-Delmas fait supprimer, dans le code civil, la notion de « chef de famille » pour la remplacer par l'autorité parentale conjointe. En 1971, 343 femmes, dont Catherine Deneuve ou Gisèle Halimi, publient le « Manifeste des 343 salopes » prônant le libre accès aux moyens anticonceptionnels et l'avortement libre et gratuit. En 1973, est constitué le Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC). L'année suivante, Valéry Giscard d'Estaing, une fois élu président de la République, crée un secrétariat d'État à la Condition féminine et fait voter la loi sur l'avortement, défendue par la ministre de la Santé, Simone Veil.

► | Société | Parité | International

Le contexte international de Mai 68

[Découvrez en vidéo en quoi le Mai 68 français est singulier, et creusez le contexte international de ce mouvement contestataire, en lisant l'article de Sabine Jansen.](#)

La dernière parution de Sabine Jansen



[Les sautes d'humour du général de Gaulle, Payot, avril 2018.](#)

L'auteure

Sabine Jansen,
maîtresse de conférences habilitée en relations internationales, [chercheuse au Lirsa](#).

[+ tous ses articles](#)



<https://blog.cnam.fr/politique/international/sabine-jansen-mai-68-prepare-les-grands-combats-feministes-de-la-decenni>